

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MESNAY

Séance du 19 Juin 2014

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 13

Conseillers absents : Denis CLERC, Michel ETIEVANT

Date de convocation : 11 Juin 2014

Secrétaire de séance : H. Dietrich

Ordre du jour :

Le Maire donne lecture du compte rendu du conseil du 28 Mai, approuvé à l'unanimité.

1. Délibération Rue des Nouvelles

Un Té sera posé sur la conduite d'Arbois, avec une vanne d'arrêt et de purge dans l'attente d'une éventuelle interconnexion avec la nouvelle conduite d'eau de Mesnay qui sera réalisée dans l'automne. Le conseil approuve, à l'unanimité, la pose de ces éléments pour un montant d'environ 1750 €.

Une demande de subvention a été faite auprès du conseil général et de l'agence de l'eau : son montant dépend directement du RPQS (voir ci après), d'où la nécessité d'améliorer au mieux notre rendement.

2. Remplacement de l'agent d'entretien

Nous avons réceptionné deux lettres de motivation émanant de Mlle PARIS Alicia et de Mme SAILLARD Brigitte.

Les deux candidates ont été reçues par Monsieur le Maire pour un entretien.

La candidature de Mme Brigitte SAILLARD est retenue, son contrat débutera le 1^{er} juillet.

3. Questions diverses

- *RPQS : rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable en 2013*

En 2013, les 252 abonnés ont consommé 14 % de moins qu'en 2012,, soit en moyenne 90 l par jour par habitant. Nous avons u intervenir à plusieurs reprises sur des fuites importantes, ce qui a engendré un rendement global inférieur qu'en 2012. Le prix de l'eau reste inchangé actuellement à raison de 0.67 € le m3 sans l'abonnement.

Le RPQS est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

- Prix de l'eau : une reflexion est engagée pour revoir à l'avenir le prix de l'eau qui n'a pas augmenté depuis 2005. Affaire à suivre
- *Titularisation de Michel GARBIN*

Michel GARBIN, employé communal sera titularisé à compter du 1 er juillet 2014, en effet nous avons constaté un réel investissement de sa part dans l'exercice de ses fonctions. Sa titularisation apparait comme une évidence pour le maire et son conseil.

Projet de compteur gaz communicants

Dans le cadre du projet Compteurs Communicants Gaz de GRDF, GRDF souhaite moderniser le système du comptage du gaz (système wifi). Une convention est proposée à la commune : afin d'informer au mieux le conseil municipal un intervenant viendra expliquer les termes de cette convention et nous pourrons enfin délibérer en toute connaissance de cause.

- *Communauté de commune*

La Communauté de Communes Arbois, Vignes et Villages procède au renouvellement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) : Denise CALLIER et Alain LABBEZ sont proposés.

- *Ventes de bois satisfaisantes* : les fonds de coupes des parcelles 15 et 17 se sont bien vendues pour 3 200 € au lieu de 1 800 € espérés.
- Nous attendons un acheteur pour les bois de côte Madame en espérant une recette de 23 000€, un accès difficile de ces parcelles complique la mise en vente mais une place à bois appartenant à Madame Colette Rolet sera mise à disposition des exploitants pour faciliter cette vente.
- Travaux effacement transformateur rue Bardenet : la commune attend de recevoir du SIDEC un autre projet d'effacement des lignes et du transformateur afin de faire un choix définitif. A suivre..
- Lecture du courrier de M DARBON Jean-Marie se plaignant d'abolements

Nous vous rappelons, une fois encore, que les propriétaires d'animaux domestiques doivent prendre toute mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage et de bien vouloir veiller à ne pas laisser les chiens aboyer **de jour comme de nuit** de manière intempestive. Nous constatons un évident laisser aller surtout pour les chiens qui pleurent et aboient de manière discontinue **en l'absence** de leur propriétaire. Nous vous

rappelons que l'arrêté municipal du 26 avril 2007 mettent en demeure les propriétaires d'animaux et de prendre les mesures adaptées (colliers anti aboiements...). Nous en référerons à l'avenir aux autorités compétentes afin de faire respecter cet arrêté (amendes possibles).

- Attention cambriolages !

De nombreux cambriolages ayant été commis récemment dans le secteur d'Arbois. Nous vous conseillons de rester prudent.

- Vol des tables

Les deux tables nouvellement installées au lieu dit « en blond » ont, une nouvelle fois, fait l'objet d'un vol. Le conseil s'interroge quant à leur remplacement.

- Miroir

Madame Stéphanie LE PELTIER signale l'usure du miroir situé vers la fontaine, rue du Clos Blanchot.

Fin de séance

Rappels utiles :

- ❖ *Dates à retenir :* - Tous les Mardi des mois de Juillet et Août : **Marché gourmand de 17h à 21h**
- ❖ Nous vous rappelons que **le Code de la route interdit de se garer sur les trottoirs**, sauf autorisations exceptionnelles. Nous vous rappelons que cet espace est fréquenté par des personnes à mobilité réduite et des usagers plus vulnérables (enfants, personnes âgées...).
- ❖ Les comptes rendus sont disponibles sur le site internet de votre commune :
<http://mesnay.arbois.com>